**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 143 (1998)

**Heft:** 12

**Vorwort:** Conservons l'acquis!

Autor: Liaudat, André

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ÉDITORIAL



# SOMMAIRE ...

### Décembre 1998

Editorial Pa	ges
Conservons l'acquis!	3
Politique de sécurité	
Armée et nouvelle sécuinternationale (1)	rité 6
Centre international de déminage à Genève	20
Armées étrangères	
Les forces spéciales vénézuéliennes	10
Armement	
SIG Arms: armes de poi et d'épaule	ing 14
Le «MLRS», aujourd'hu et demain	i 16
<b>Droit international</b>	
L'OTAN, intervenir ou ne pas intervenir	22
Renseignement	
Mai 1940. Dérapages	
du renseignement en Suisse et en France	23
Histoire	
Un colloque à Lisbonne	
sur la guerre et le choc	20
des civilisations	28
Analyse	
Eclairage sur l'anti-judaïsme	35
Comptes rendus	
Un major biennois	
dans l'Ordre noir	37
Un Suisse au service de la Hollande	40
Nouvelles brèves	41
Revue des revues	45
	1-1\

## Conservons l'acquis!

Oui, l'armée est en pleine mutation! Pas à pas, elle poursuit sa restructuration et procède aux adaptations nécessaires. D'une part, la diminution sensible des risques d'une menace militaire dite «classique» et, d'autre part, la survenance de faits nouveaux, tels que prolifération du crime organisé, guerre de l'information, terrorisme, etc. sont les principales modifications en matière de politique de sécurité.

Après «Armée 95», un vaste train de mesures qui se concrétise sous le nom de «PRO-GRESS», entrera en vigueur le 1er janvier 2000. Il s'agit, notamment:

- d'assurer l'effectif des officiers dès l'an 2000;
- de diminuer l'effectif réglementaire actuel de 420000 hommes en le ramenant ainsi à 355000 hommes environ:
- d'intensifier le dialogue avec les différents milieux économiques afin de trouver une meilleure harmonisation des carrières civiles et militaires pour les personnes intéressées à l'avancement.

Cette nouvelle étape «PRO-GRESS» vise à renforcer l'«Armée 95», sans pour autant anticiper sur la prochaine réforme «Armée suisse XXI».

J'aimerais relever un élément important qui demeure dans toutes les étapes: l'instruction. L'instruction militaire est destinée à des adultes. Or, un haut niveau d'instruction et d'engagement dans une communauté militaire ne peut être atteint que lorsque le climat de formation repose sur le respect

mutuel entre supérieurs et subordonnés.

L'instruction exige de l'engagement et une volonté marquée de vouloir réussir: sans défi, sans challenge, sans continuité, il ne peut y avoir de réussite, surtout si l'on pense aux adaptations et restructurations à venir!

Cette instruction a pour but ultime l'aptitude des militaires et des formations à remplir les missions qui leur sont confiées, en temps utile, non seulement en cas de guerre, mais également en situation de crise et/ou de subsidiarité. Elle doit permettre aux cadres et à la troupe d'accomplir leur mission malgré l'influence de lourdes pressions. Par conséquent, les exigences imposées seront élevées et ciblées de façon précise.

Durant ces étapes de transition, il s'agit absolument de «conserver le savoir-faire». Ceci est tout particulièrement vrai dans le montage d'exercices qui sont importants pour la formation des cadres, que ce soit des chefs de section, des commandants de compagnie ou des commandants de bataillon/ groupe. Les nombreuses intro-





ductions de nouveaux matériels favorisent une tendance à renoncer à la mise sur pied de tels exercices. Ce danger existe! Il ne faut en aucun cas perdre cet acquis, ce savoir-faire; il serait difficile de le récupérer, et cela nécessiterait beaucoup trop de temps.

Réussir dans le cadre de l'instruction, c'est:

- garder et maîtriser l'acquis, le savoir-faire qui permet de remplir sa mission avec confiance;
- obtenir un vrai «label de qualité»; la réputation de l'armée dépend avant tout de la qualité de l'instruction;
- innover dans la mise en œuvre d'exercices pratiques,

intéressants, qui apportent chaque jour de nouveaux problèmes à résoudre.

Adaptation, transformation signifient conserver notre acquis, notre savoir-faire pour mieux aller de l'avant!

Divisionnaire André Liaudat, cdt div ter 1 et président de l'ARMS

Pays	Population (en millions)	Forces armées en 1999	Forces armées en 1975
Allemagne	82,481	335000	510000¹
Belgique	10,198	43 000	90000
Canada	30,381	66000	
Danemark	5,249	29000	
Espagne	39,367	196000	290000
Etats-Unis	268 345	1554000	
France	58,724	475000	
Grande-Bretagne	58,965	218000	
Grèce	10,564	206000	160000
Hongrie	10,200	60000	100000
Islande	0,272		
Italie	57,512	419000	430000
Luxembourg	0,423	1000	
Norvège	4,404	36000	
Pays-Bas	15,674	57000	100000
Pologne	38,600	214800	280000
Portugal	9,947	72000	
Tchéquie	10,400	60000	
Turquie	64,260	820000	

D'après calendrier de l'OTAN 1999.

République fédérale d'Allemagne.